



Bulletin proposé par la Commission Communication, distribué par les membres du Conseil Municipal

EDITO

Avec une certaine fébrilité et une grande joie, comme prévu à la rentrée des vacances de la mi octobre, les élèves de l'école élémentaire ont pris possession de leurs nouveaux locaux . Auparavant, une matinée portes ouvertes avait été organisée pour que les parents et plus largement la population verniollaise découvre ces nouveaux bâtiments modernes, sécurisés et plus fonctionnels. Les enfants de l'école maternelle devront patienter encore une année pour qu'à leur tour ils intègrent les nouveaux locaux.



Dimanche dernier, nous avons planté une douzaine d'arbres à ce qui deviendra le « Parc des Verniollais » Le temps ensoleillé a permis à tous les participants de se retrouver en famille et entre amis pour partager ces moments de bonheur.

Le succès fut tel que déjà nous envisageons avant la fin de l'année de renouveler cet événement...

Notre souhait c'est de créer, à terme, un vaste espace où toutes générations confondues pourront s'approprier ces lieux.

Les travaux de mise en conformité des bâtiments publics se poursuivent ; à la mairie ils sont en voie d'achèvement, dès le début de l'année prochaine ils se porteront sur l'église, la maison des associations et l'accessibilité de la poste.

Nous espérons terminer prochainement l'aménagement des toilettes du jardin public et de la salle culturelle, nous poursuivons les travaux de sécurisation des piétons...

Les travaux de curage de la station de lagunage sont terminés, mais nous avons eu la désagréable surprise de constater qu'une concentration importante de nickel nous limitait la capacité d'accueil de nouvelles constructions.

Nous avons demandé l'adhésion au SMDEA afin d'anticiper (de 3ans) le transfert automatique des compétences, cela nous permettrait de ne pas faire supporter aux Verniollais une charge financière disproportionnée.

L'année 2016 se termine, je vous souhaite à tous, mes Chers Concitoyens, de très bonnes fêtes de fin d'année en famille et entre amis.

Numen MUÑOZ

FINANCES

Le financement des écoles a été rendu possible par le rachat des crédits de la commune en 2015. Même si la dette globale passe de 1,9 Millions d'Euros à 4 Millions d'Euros, ce rachat a permis d'obtenir une annuité moins élevée ce qui permet une plus grande liberté d'action, tout en faisant une école neuve.

La découverte d'amiante dans le crépi de l'école maternelle a contraint la municipalité à lancer une consultation pour le traitement de cette amiante lors de la démolition ; et le conseil municipal à voter une décision modificative du budget pour cet imprévu. Ce qui ne remet pas en cause la bonne gestion des finances de la commune qui passe aussi par le sérieux des secrétaires de la Mairie, par le contrôle du trésorier public et le regard de la préfecture.

Jean-Louis DELORD

MAIRIE

Les débuts de travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont commencé cet automne par les bâtiments de la mairie : adaptation de la banque d'accueil, réalisation d'un WC. Les bureaux du rez - de - chaussée ont aussi été réorganisés. Les prochains travaux en 2017 s'orientent vers l'église. Ces derniers consisteront en plus de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap à répondre aux règlements de sécurité incendie, par la création notamment d'une seconde issue de secours. Par la suite nous interviendrons sur les autres bâtiments communaux.

Cédric MUÑOZ

Aménagement de l'accueil



Création d'un bureau supplémentaire

**ECOLES**

Les élèves des écoles élémentaire et maternelle ont effectué la rentrée des vacances de la Toussaint dans des nouveaux locaux.



En effet, les élèves et enseignants de l'école primaire ont pris possession des locaux dans le bâtiment nouvellement construit. Le déménagement a eu lieu durant les vacances de la Toussaint où équipe enseignante, employés municipaux (service technique, agents chargés de l'entretien des bâtiments), parents d'élèves et élus volontaires ont œuvré de concert. La contribution efficace de chacun a permis une installation rapide et fonctionnelle. Quelques ajustements doivent encore être réalisés, mais enseignants et élèves prennent leur marque dans

des locaux propices à l'épanouissement de chacun, et très agréables.

Quant à l'école maternelle, les ATSEM et personnels municipaux ont œuvré au transfert dans les anciens locaux de l'école primaire afin que les travaux du nouveau bâtiment puissent avoir lieu et qu'enfants et enseignants puissent découvrir leurs classes. Ce déménagement n'est en effet que temporaire, puisque enseignants et élèves investiront leurs nouveaux locaux l'année prochaine.

L'équipe municipale remercie les ATSEM qui ont grandement contribué au transfert des classes et de l'ensemble du matériel, alliant efficacité et organisation sans faille !

Un grand merci également à l'ensemble des personnels administratifs de la Mairie qui ont veillé et œuvré avec professionnalisme au bon déroulement de ce déménagement.

Nathalie AUTHIE

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : vous pouvez vous inscrire en Mairie pour voter en 2017 jusqu'au 31 décembre 2016 inclus.



Une fois de plus.....

Des incivilités ont été constatées au niveau des points de collecte des verres et papiers. Ces attitudes, au-delà d'être irresponsables et profondément méprisables sont répréhensibles de par la loi. Il est important de comprendre qu'au-delà du défaut d'élégance du geste, cette attitude a un coût et que la taxe versée par les foyers (TOEM) finira par supporter une augmentation. Le SMECTOM est-il donc si loin et si inaccessible ? Les agents de la déchetterie vous accueillent, avec le sourire, et sont à votre service tous les jours de 7h00 à 10h00 et de 13h30 à 18h30, ainsi que le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Vous pouvez aussi contacter le standard au 05.61.68.02.02 pour toute demande particulière exigeant le passage d'un véhicule adapté (ex : grappin pour les déchets verts).

Merci de votre compréhension.

Lionel OLIVIER
Maire adjoint à l'urbanisme

Autres incivilités



STOP!



DEPOT SAUVAGE

=

DELIT (article R635-8 du code pénal)

1500€ d'amende



Article R635-8

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

Les personnes morales déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, de l'infraction définie au présent article encourent, outre l'amende suivant les modalités prévues par l'article 131-41, la peine de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

La récidive de la contravention prévue au présent article est réprimée conformément aux articles 132-11 et 132-15.

AU PIED DE MON ARBRE

Sous un beau ciel bleu de fin d'automne, Monsieur le Maire , Numen Muñoz et une partie du Conseil Municipal , dans le cadre du Téléthon, ont procédé à la plantation de différentes espèces d'arbres sur le nouveau parc du village . Le plan d'ensemble forme un triangle à la pointe duquel se trouve le ginkgo biloba offert par l'ensemble des conseillers municipaux à la commune au premier trimestre 2016.

Ce nouvel espace comprendra une zone architecturée et paysagée avec des plantations organisées et une partie plus sauvage où la nature reprendra ses droits avec une cascade alimentant un bassin.

Tous ces végétaux sont des dons de la population verniollaise.

En ce dimanche , les 11 premiers donateurs ont participé en famille à la plantation de leurs arbres :



Mr et Mme Ouchiouene (mûrier), Mme Carol (lilas des Indes), Mr et Mme Urraca (albizia)
Mr et Mme Portet (chêne liège), Mrs et Mmes Muñoz (chêne vert), Mr et Mme Conigliato et Marcq (charme), Mme Amoros (chêne chevelu), Mr et Mme Salles/Fauré (eucalyptus), Mr et Mme Canal-Diaz (cerisier), Mr et Mme Vergé (Liquidambar).

Nous espérons que cet élan de générosité pour commémorer des événements familiaux se poursuivra.

En outre, tous les Verniollais sont invités à porter des boutures ou tout autre végétal dont ils n'ont pas l'utilité, à la mairie, afin d'embellir ce nouvel espace de vie. Les services techniques municipaux sont à votre disposition pour venir chercher les dons volumineux.

Ainsi notre village, grâce à la participation citoyenne, pourra s'enorgueillir de posséder un jardin public appartenant entièrement à ses habitants

CONFERENCE



En ce jour du samedi 26 novembre, Verniolle a eu l'immense honneur de recevoir Madame Annie Lacroix-Riz, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Paris VII pour une conférence sur le thème : " les Elites françaises entre 1940 et 1944 ".

Un grand nombre de personnes venues de toute l'Ariège ont écouté avec beaucoup d'attention et parfois de surprise l'exposé sur la collaboration entre nos élites françaises et leurs homologues

américains et allemands. C'est une vision totalement inattendue de cette période que la conférencière a développé à partir d'archives françaises, allemandes et anglaises.

Un débat très riche a clôturé cette rencontre et il est permis de penser que chaque auditeur a quitté la salle en emportant une vision tout à fait nouvelle de cette triste période.

Un grand merci au VAL et à Monsieur le Maire, Numen Muñoz, qui présidait cette intervention passionnante



Le 8 et 9 octobre 2016 les ateliers Peinture et Loisirs Créatifs se sont retrouvés pour offrir une exposition commune. Les visiteurs venus nombreux ont pu découvrir des tableaux de peinture divers et variés ainsi que de nombreux ouvrages d'art créatifs (patchwork, coussins, objets de décoration, cartonnage...) Les participants a cette exposition ont eu la joie et le plaisir de faire partager aux visiteurs leur enthousiasme et leur passion pour l'art pictural et créatif. Merci à tous ceux et celles qui leur ont fait l'honneur de leur présence et de leurs encouragements. Merci à la mairie de Verniolle pour la mise à disposition de la salle de réception et Monsieur

Serge GUIOTTE adjoint aux associations pour sa présence et son soutien.



Depuis le 13 septembre l'activité Danse a une nouvelle animatrice Emilie Ramos et c'est au rythme de 1,2,3,...6,7,8 que les apprenties danseuses multiplient les enchaînements et les chorégraphies.

-Salle du foyer rural : éveil 13h45-14h30, enfants : 14h40-15h40 ados : 15h45-16h45

Ecole maternelle : ados confirmés et adultes : 19h30-20h30

-Sans oublier les ateliers Yoga, Marche, Etirements et Danse contemporaine, Qi gong, Guitare qui ont repris aussi leurs activités et accueilleront avec plaisirs les nouveaux inscrits.

Les membres du bureau du VAL

Des nouvelles du club des Aînés "Vivre et sourire"

Les activités du club ont repris depuis trois mois, le temps passe très vite ! Trois repas dansants se sont déroulés depuis le mois de Septembre à l'entière satisfaction de tous nos adhérents. Cette rentrée d'automne a vu nos effectifs s'agrandir d'une quinzaine d'adhérents ; ainsi nous comptons actuellement 285 adhérents ce qui est très flatteur pour notre club. En plus des repas nous avons proposé une journée belote qui a remporté un vif succès puisque 50 équipes étaient présentes. Deux lotos en octobre et novembre ont permis aux passionnés de passer d'agréables après-midi et à certains chanceux de repartir avec de jolis lots. Décembre approche à grands pas et c'est pourquoi les membres du bureau s'activent à préparer une belle journée le 18 Décembre. N'oublions pas les mardis et vendredis après-midi qui sont l'occasion de belles empoignades à la belote pendant que de nombreuses tricoteuses réalisent de fort belles choses pour une association dans le cadre du Chiva <<le sourire de Joris>>.

Quant aux projets pour 2017 ils sont bien ficelés. Première semaine de Juin 2017 ce sera Le Tyrol, et du 30 Septembre 2017 au 4 Octobre 2017 ça sera la fameuse Escapade sur la côte Varoise. Voilà en quelques mots résumé les diverses activités du club des Aînés depuis la rentrée de Septembre.



Les Ailes Bleues Verniollaises

Club Aéromodélisme

Verniollais



C'est année, le club d'Aéromodélisme « Les Ailes Bleues Verniollaises » termine sa saison 2016 avec des distinctions de haut niveau. Nous souhaitons partager notre palmarès avec tous les Verniollais et remercier particulièrement la municipalité de Verniolle qui nous soutient dans toutes nos actions.

- Reconnaissance par notre fédération à plusieurs niveaux :
 - o Le club a été sélectionné pour la représenter dans tout le grand Sud Ouest pour fêter son cinquantenaire.
 - o Association classée **N°1** parmi les 844 associations fédérées pour son dynamisme et son investissement auprès des jeunes adhérents.
 - o Classement en Centre de formation reconduit d'année en année
- Obtention d'ailes d'argent et de Bronze pour ses très jeunes pilotes
- Obtention de brevets et de qualifications de pilotes de démonstrations pour les plus moustachus
- Encadrement et formation de 196 collégiens
- Classements aux premiers rangs dans les championnats départementaux :
 - o Championnat avion moteur : 1^{er} Clément Bournet, 2^{ème} Jérôme Bournet tous deux des Ailes Bleues Verniollaises
 - o Championnat Motoplanneur : ce championnat a été rebaptisé Coupe Mariani en hommage à Jean Paul Mariani, fondateur du CDAM, élu FFAM et président du club de Mirepoix qui nous a quitté il y a 1 an. 1^{er} Clément Bournet, 2^{ème} Philippe Delanef tous deux des Ailes Bleues Verniollaises



Le bureau renouvelé en 2016 :

Président : Yves Bournet, Vice-Président : Guy Secco, Trésorier : Jérôme Bournet, Trésorier Adjoint : Cyril Perrin, Secrétaire : Philippe Delanef

L'ensemble du bureau de l'association se tient à l'écoute de ceux qui souhaitent découvrir notre activité, et pour nous contacter, plusieurs possibilités :

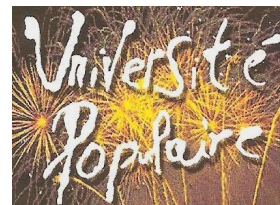
1. Se rendre sur le terrain, situé près de l'aérodrome de Pamiers les Pujols, notamment les samedis et dimanches après midi
2. Consulter le site du club : <https://sites.google.com/site/lesailesbleuvesverniollaises/>
3. Envoyer un mail au club : secretaireabv@gmail.com
4. Téléphoner au : 05 61 68 00 92.

Nous attendons les visiteurs avec impatience, afin de partager avec eux notre passion : l'Aéromodélisme.

Bonne fin d'année à Tous et à l'année prochaine

Réflexions, Echanges à Verniolle : une association indispensable

Qui peut aujourd'hui ignorer la Petite Université Populaire de Verniolle qui une fois par mois, souvent le 4^{ème} mercredi en fonction des dates des vacances et de la disponibilité des conférenciers bénévoles, anime une soirée tout aussi conviviale qu'enrichissante.



Les thèmes traités depuis la rentrée de septembre ont séduit un public toujours aussi nombreux et motivé que ce soit l'économie décryptée de façon magistrale par François MORIN, le transhumanisme brillamment exploré par Emmanuel JARDIN ou la mémoire de la Grande Guerre évoquée avec émotion par Georges Patrick GLEIZE.

Comme vous le verrez plus loin, les conférences à venir sont également fort intéressantes et nul doute que les auditeurs habituels seront encore rejoints par de nouveaux passionnés de conférences suivies de débats animés et cordiaux.

Ce trimestre a également été marqué par un beau partenariat avec Le Château de Fiches grâce à la dynamique chorale « Les Divagabondes » qui a véritablement conquis et enchanté un public demandeur. REV est à votre disposition grâce au contact direct lors des soirées ou plus virtuellement grâce aux outils mis en place :

mel : rev.verniolle@gmail.com

Site de l'association : <http://sites.google.com/site/revverniolle>

<http://www.facebook.com/revverniolle>

En souhaitant d'agréables fêtes de fin d'année aux Verniollais, l'équipe de REV remercie tous ceux, conférenciers, bénévoles, auditeurs, partenaires qui l'accompagnent depuis maintenant plus de 5 ans dans cette aventure pleine d'enrichissements et de rencontres.

Au plaisir à la Salle de réception à partir de 20 h 30

MERCREDI 14 DECEMBRE 2016	ART ET FOLIE	Antoine SEEL
MERCREDI 25 JANVIER 2017	CLIMATOLOGIE	Christiane CAUSSE
MERCREDI 22 FEVRIER 2017	« SE QUESTO E UN UOMO » où le témoignage de Primo Levi sur Auschwitz se fait œuvre littéraire et réflexion sur l'humanité	Philippe DEJEAN

Tennis club verniollais : de grosses satisfactions en ce début de saison

Ecole de tennis (photo) : c'est une saison remarquable qui s'annonce avec un effectif composé de 15 enfants, âgés de 7 à 13 ans, qui font preuve d'une grande assiduité et d'une grande motivation. Les séances se déroulent tous les jeudis soirs à 18H sur les courts du TCV et les enfants sont répartis en trois groupes de niveau, avec pour chaque niveau des structures et des balles adaptés: débutants (balles violettes), débutants + (balles rouges), confirmés (balles oranges et balles vertes).

Les enfants progressent et surtout prennent du plaisir sous la houlette de quatre encadrants bénévoles du club. La séance débute toujours par un petit échauffement ludique et se termine par un jeu collectif, très apprécié par les enfants.



Les séances qui sont annulées cet hiver pour cause de météo seront compensées par des mini-stages durant les vacances scolaires. Un grand merci à Christian BERNARD, initiateur de cette école de sport, et à Patrice PALLARES, la pièce maitresse de cette structure sans qui rien ne serait possible.

Equipe féminine : c'est la grosse satisfaction de cette rentrée avec neuf tennismen inscrites au rendez-vous du samedi matin, de 22 à 58 ans !!! Belle ambiance dans ce groupe et nul doute que la dynamique est bien lancée, les progrès se font déjà sentir avec donc de belles perspectives pour les championnats qui seront joués en 2017.

. Les filles seront très occupées en cette année sportive avec la coupe d'hiver en janvier février et le championnat interclub de mars à mai. Mesdames, Emmanuel JARDIN vous attend tous les samedis matins à 10H30 si vous souhaitez vous initier à la pratique du tennis (tout niveau accepté), le meilleur accueil vous sera réservé.

Equipe hommes : une deuxième équipe est en train de naître autour de Fabrice POMA fort de grandes performances réalisées la saison passée, cette équipe sera engagée pour cette saison en coupe d'hiver 4eme série. Les joueurs s'entraînent tous les dimanches matin avec principalement le plaisir de se retrouver. A noter le retour sur les courts de Stéphane MATINHOS, aperçu récemment grâce à son superbe survêtement fluo jaune qui a réjoui tous ces partenaires et ébloui tous les résidents de la maison de retraite !

Nuit du tennis ariégeois : de belles récompenses pour le TCV lors de cette soirée haute en couleur qui a eu lieu le 25 novembre à la salle Jean Dardier de Mirepoix : Agathe RIGAL désormais licenciée au TC Pamiers est sacrée championne départementale en catégorie 12 ans, Cyril CHRESTIA du TC Verniollais a été sacré meilleur joueur ariégeois de 4eme série et le TC Verniollais finit en tête du trophée Perrier pour ses grandes performances lors de la saison écoulée !!!

Pour tout renseignement / inscription RDV à l'épicerie Prunonosa ou 06 07 15 42 65.



Cela va dans le bon sens

Il y a deux mois nous nous félicitons de l'adoption d'une hélice à 5 pâles pour le Cesa du Para Club. La réduction du bruit devrait être significative quoique seulement pour l'hélice qui ne représente que 30 à 40 % du bruit de cet aéronef. Certes on est loin d'un « avion silencieux »... mais ce que nous voulions souligner c'est qu'une telle mesure allait dans le bon sens. C'était aussi l'occasion de montrer que le « code de bonnes pratiques » n'est pas un texte en trompe l'œil.

Il y est précisément indiqué que les usagers de l'aérodrome se saisiront de toutes les opportunités technologiques afin de réduire les nuisances sonores et ainsi mieux tenir compte des populations concernées. Ce code de bonnes pratiques peut être actualisé. Il l'est depuis la dernière réunion de la Commission Consultative de l'Environnement

(CCE) de l'aérodrome des Pujols. La signature en était retardée suite à une erreur administrative qui dotait le collège des professionnels de l'aéronautique de 6 membres au lieu de cinq... Tous les usagers de l'aérodrome peuvent désormais parapher ce code mais dans la rubrique « non membre de la CCE ». C'est pour nous l'occasion de saluer l'adhésion à ce code du centre de formation de Muret L'Herm ainsi que celle de la Section aérienne de la gendar-



merie de Pamiers. Il peut toujours en avoir d'autres. Nous pensons particulièrement aux entreprises qui utilisent des hélicos pour intervenir en haute montagne. En clair ce code est un instrument pour améliorer le « bien vivre » des populations au sol. Tout geste qui montre la volonté d'une meilleure prise en considération va dans le « bon sens »...



Suite à l'article de l'association A2V paru dans le dernier numéro de la feuille d'aulnes, c'est avec plaisir que RECAERO diffuse aux Verniollais les informations qu'ils souhaitent. A noter que les contacts avec la mairie de Verniolle sont fréquents et que la dernière réunion a eu lieu le 11 juillet 2016 en présence de monsieur le Maire.

La société RECAERO a effectivement connu un incident le 20 mai 2016. Celui-ci a été rapidement maîtrisé grâce à l'intervention rapide des personnels formés à la gestion des risques accident. Durant une trentaine de minutes, l'une des cheminées d'aération de notre installation de traitement de surface a rejeté des particules de calamine humide. Du fait de leur poids, ces particules sont retombées à proximité immédiate dans une zone cernée par des bâtiments du site. Il n'y a donc eu aucune répercussion à l'extérieur de l'enceinte.

L'intervention des services de secours départementaux a permis d'effectuer des tests quant à la dangerosité des produits rejetés et de nous assurer qu'aucun des salariés présents n'avait été affecté. Suite à cet incident, une analyse approfondie a permis de dégager les causes et les moyens de prévention supplémentaires. Le plan d'action sera soldé avant la fin de l'année et comporte principalement un renforcement de la fréquence des ramonages et une amélioration de la procédure d'arrêt des bains du traitement de surface.

Concernant la présence de nickel dans les boues de la station de traitement des eaux usées de la commune, le bureau d'études missionné par la mairie a estimé la quantité totale de nickel présente dans ces boues à environ 71 kg.

Les rejets de nickel de Recaero depuis la création de l'entreprise en 1993 sont de 1.7 kg. Cette valeur est cohérente avec la faible utilisation du nickel dans nos processus de production et reste très inférieure à la valeur limite réglementaire précisée dans notre autorisation d'exploiter. Il est donc clair que Recaero n'est pas responsable de la pollution du lagunage de la commune.

Enfin, et afin de rassurer les Verniollais, la Préfecture a délivré à la société RECAERO dès sa création une autorisation d'exploiter ses installations. Cette autorisation a nécessité une instruction par les services administratifs et un passage devant le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST). L'arrêté d'autorisation fixe les prescriptions techniques concernant l'exploitation et les moyens d'analyse et de mesure nécessaires au contrôle du respect des obligations. Il fixe également les limites pour les rejets de substances dans l'air ou dans l'eau (dont le nickel), les contrôles à faire en auto-surveillance et à faire réaliser par des organismes agréés.

Le dernier renouvellement de cette autorisation date de juillet 2016, suite à une évolution de notre installation de traitement de surface. Il atteste que RECAERO met tout en œuvre pour respecter l'environnement et garantir la sécurité de ses 350 salariés.

Frédéric LEPITRE
Directeur Qualité et Organisation de RECAERO
et habitant de Verniolle.

LE CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, dépendant de la mairie, invite les personnes de plus de 60 ans, habitant exclusivement à Verniolle, à s'inscrire à la mairie pour participer au goûter de Noël qui aura lieu le jeudi 8 décembre 2016 à 14 h au foyer rural.

LE CCAS organise, comme l'an passé, dans le cadre d'une opération "pour faire vivre l'esprit de Noël dans les rues" un concours des plus belles illuminations et décorations de Noël visibles de la rue (MAISONS : fenêtres, façades, balcons ; JARDINS ; COMMERCES ET LOCAUX PROFESSIONNELS).

Ce concours, gratuit, s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux différents professionnels. Le règlement et les fiches d'inscription sont à votre disposition à la mairie de Verniolle jusqu'au 17 décembre 2016.

Une remise des prix sera organisée par Monsieur le Maire le jour de l'accueil des nouveaux arrivants.

L'espéranto à Verniolle.

Ca y est, c'est reparti !

Les cours d'espéranto qui sont régulièrement, organisés par le Cercle d'Etudes Espérantistes de l'Ariège (créé, il y a 45 ans par le Verniollais Raymond PONS), ont à nouveau intéressé des personnes de la commune.

En effet, les fidèles Simonne PONS-MOULIS et Edwige PORTES ayant « pris de l'âge » ...sortant moins pour de telles activités ...place aux jeunes !

Il y a deux-trois ans, c'était Juan, un jeune espagnol qui était venu participer quelques temps au cours donné par Georges COMTE, mais il a déménagé dès qu'il a trouvé les hectares correspondants à ses projets agricoles et a donc emporté ses connaissances de la langue.

Aujourd'hui, c'est une jeune maman qui vient avec son fils allergique tant à l'espagnol qu'à l'anglais qui lui étaient d'abord proposés ...alors pourquoi ne pas tenter l'espéranto et ensuite choisir une autre langue plus exotique ? Le monde est si grand !

Une autre jeune maman, de Pamiers, hésite à cause de l'horaire ...sinon, elle ira jusqu'à Foix, avec sa fille. Et puis une dame de Vira, et d'autres fidèles de Dun, Burret, Cadarcet, "De jeunes espérantophones locaux accueillent Zsofia, la Hongroise, en tournée".



En ce mois de décembre, deux cours **d'espéranto** sont proposés à la Salle des Association, les samedis après-midi 3 et 17. Ce dernier cours sera suivi de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association. Toutes les personnes intéressées peuvent y venir (cours ou A.G.) afin de découvrir une langue, une association, un mouvement, des personnes ouvertes sur le Monde.

A noter que le Bureau de l'association peut être modifié à chaque Assemblée Générale, au cours de laquelle les adhérents à jour de cotisation sont invités à choisir leurs dirigeants sur les projets mis en avant.

Toutes nouvelles propositions d'usage de la langue ou de méthode pour la diffuser et l'enseigner sont les bienvenues !

Contact : <esperanto.ariège(@)free.fr>, tél. : 0561 01 01 65 et 0468 60 54 17.

TELETHON VERNIOLLAIS

Vendredi 25 novembre, l'ALAE Primaire et Maternelle a participé au Téléthon Verniollais. Main dans la main, environ 80 enfants, ont parcouru les rues de Verniolle encadrés par leurs animatrices et animateurs.

Sur le stade, les SPYROS (association verniollaise) ont proposé aux enfants un spectacle enflammé : cracheur de feu, jonglage avec flammes....



Nous remercions les Spyros d'avoir illuminé les yeux des enfants.

Merci à Tous

VOIRIE

A la demande de la municipalité les services techniques du conseil départemental ont installé une expérimentation de régulation de vitesse à l'entrée du SABARTHES



Les riverains auront remarqué la modification du carrefour avenue des Monts d'Olmes et rue Carabin.

La priorité est maintenant donnée aux usagers circulant sur l'avenue des Monts d'Olmes.

On remarque la bande jaune qui interdit l'arrêt et à plus forte raison le stationnement au niveau de l'intersection rue Carabin.





L'Amicale des Sociétés avec les Ailes Bleues, le Ring Club Verniollais, Verniolle Danses, le Karaté Club Verniollais, le Scrabble, et l'Espéranto vous convient

SAMEDI 10 DECEMBRE 2016

à leur **premier LOTO** au Foyer Rural.

Nous vous y attendons nombreux !!

L'Association des Parents d'Elèves de Verniolle vous invite à la 3ème édition de son marché de Noël

le 10 décembre 2016 à partir de 14h.

Exposants, buvette, chants de Noël et animations seront présents pour vous faire rêver le temps d'un après midi.

L'APE de Verniolle



Photo d'archive—Mairie 2015

L'Assemblée générale de "l'Association de sauvegarde et découverte du patrimoine du château de Fiches" aura lieu le samedi 28 janvier 2017 à 15h à Fiches.



Les chorales voix du val d'Ariège et coup de cœur organisent 2 concerts de Noël, dirigés par Philippe Massimi

Eglise Saint Jean du Falga Samedi 17 décembre 2016 à 20h30

Eglise de Dalou Lundi 19 décembre 2016 à 18h

Participation à la corbeille

APRES MIDI RECREATIVE A VERNIOLLE

Lundi 21 novembre, le CCAS de la Mairie de Verniolle a organisé un débat entre les seniors et une diététicienne, Madame Alexandra Nicolas, sur le thème "Mieux manger pour vivre plus longtemps". Cette professionnelle a su captiver son public en expliquant clairement les bases de la diététique. Elle a su donner des astuces pour équilibrer facilement les repas et s'est prêtée avec beaucoup de gentillesse au jeu des questions/ réponses.

Un autre intervenant a développé le thème "Prévention des risques dans les différentes pièces de la maison". Monsieur le Maire, Numen Munoz, a honoré de sa présence cette rencontre amicale.

Un goûter convivial, préparé par le service de restauration de la mairie, a clôturé cette après-midi récréative.

Retrouvez-nous sur le site du village : www.verniolle.fr